

1976-2026

LE PARADOXE FRANCO-NÉERLANDAIS DANS LA GUERRE MONDIALE AUX DROGUES

Une exposition proposée par:
ENCOD, Verbond voor Opheffing van het Cannabisverbod (VOC),
Cannabis Sans Frontières, FAAAT-FDM et Cannabis Embassy.

Pragmatisme vs répression: quelle stratégie est la plus efficace?

En cinquante ans, deux pays membres fondateurs de l'UE tracent un paradoxe frappant. D'un côté, des stratégies basées sur le pragmatisme sont couronnées de succès. De l'autre, des politiques rigides ne rencontrent que l'échec.



Cannabis Embassy

1976 — Des débuts divergents

PAYS-BAS — Politique de tolérance

En 1976, la loi néerlandaise sur l'opium distingue "drogues douces" (produits du cannabis) et "drogues dures" (héroïne, cocaïne, amphétamines, etc), ouvrant une politique de tolérance pragmatique (*gedoogbeleid*).

Cette séparation vise à réduire les risques, le contact des consommateurs avec le marché illégal et à réduire leur stigmatisation et criminalisation. L'usage a été légalisé, tandis que la détention et la vente sont restées illégales en théorie, mais étaient tolérées en pratique.

Les coffeeshops sont autorisés à vendre de petites quantités sous des conditions strictes : pas de drogues dures, pas de vente aux mineurs, pas de publicité, et, plus tard, pas d'alcool ni de tabac.

FRANCE — L'Appel du 18 Joint

Le 18 juin 1976, Libération publie « L'Appel du 18 Joint », manifeste pour la dépénalisation du cannabis signé par une longue liste d'intellectuels. Cet appel pastiche s'inspire du discours radiophonique prononcé depuis Londres par le général de Gaulle pour résister aux nazis. Un jeu de mots entre "juin" et "joint" qui se prononce pareil.

Ce texte fonde un mouvement de désobéissance civile, mais la loi de 1970 criminalisant usage et détention en France est toujours en vigueur à ce jour.



Le Mellow Yellow, premier coffeeshop d'Amsterdam dans les années 70.

Le cannabis est profondément ancré dans l'histoire française. Cette illustration tirée des *Grandes Heures d'Anne de Bretagne*, réalisée entre 1505 et 1508, montre un plant mâle et une plante femelle.



"Appel du 18 Joint", Libération, 18 juin 1976 : Manifeste pour la dépénalisation du cannabis, symbole de la désobéissance civile en France.

Le philosophe François Châtelet lit l'Appel du 18 Joint au Jardin des Plantes à Paris, 1976.



Années 1980–1990 — Consolidations contrastées

PAYS-BAS — Pragmatisme et contrôle

Le gouvernement structure une politique nationale des coffeeshops en uniformisant les règles. Les programmes de réduction des risques se développent (méthadone, échange de seringues, testing de l'ecstasy). Le modèle néerlandais atteint un équilibre pragmatique entre tolérance et contrôle.

FRANCE — Répression et réduction des risques

La France renforce la prohibition mais, face au HIV-sida, introduit la réduction des risques (échanges de seringues en 1987, traitements de substitution en 1993). Les consommateurs de cannabis sont toujours massivement interpellés dans les rues, alors qu'ils sont contraints de recourir au marché illicite.

Années 2000 — Tensions et contradictions

PAYS-BAS — Le problème de la "porte arrière"

Les coffeeshops sont autorisés à vendre du cannabis, mais leur approvisionnement reste illégal et passible de poursuites. Ce "problème de la porte arrière" alimente les réseaux délinquants. Les municipalités pressent le gouvernement national de réguler cette filière, mais leurs appels restent sans réponse.

FRANCE — Politique pénale et santé publique

Des dizaines de milliers d'interpellations chaque année pour usage. Des ONG convergent et plaident pour une approche sociale plutôt que pénale.

FRANCE — Désigner les personnes qui consomment comme le problème

Le gouvernement attribue de plus en plus aux consommateurs la responsabilité des problèmes causés par la prohibition. Pendant ce temps, la consommation chez les jeunes continue d'augmenter, soulignant « l'effet du fruit défendu ».



Approvisionnement non réglementé : cultivateur clandestin néerlandais taillant des plants de cannabis, 1996.

Coffeshop Wiz Art, Stadskanaal, 2000s



Coffeshop The Grass Company, Tilburg, 2000s



Durcissement des règles: panneau interdisant la consommation de cannabis, Amsterdam, 2006.

Michka, Grande Dame de l'activisme cannabique français, High Times Cup Amsterdam, 2002



2010s – Experimente und Debatte

NIEDERLANDE – Regulierung in Sicht

Der Druck seitens der lokalen Behörden und der Zivilgesellschaft heizte die Debatte über die Modernisierung der Cannabispolitik an. Es wurde eine Regelung zum Ausschluss von Touristen aus Coffeeshops (der „Weed Pass“) eingeführt, die jedoch nie umfassend durchgesetzt wurde.

Die Regierung reagierte auf Forderungen nach einer Regulierung mit der Ankündigung eines Experiments, bei dem zehn lizenzierte, staatlich überwachte Produzenten Coffeeshops in zehn Städten mit Cannabis beliefern würden.

FRANKREICH – Aktivismus und erneute Debatte

Neue Wellen von Aktivisten, NGOs und Experten stellten die repressive Drogenpolitik in Frage, aber die Regierung versäumte es, echte Veränderungen umzusetzen.

Parlamentarische Berichte stellten die Wirksamkeit des Verbots in Frage, aber Reformen kamen nicht voran.

Tausende demonstrieren am Cannabis Liberation Day 2017 in Amsterdam für die Legalisierung.



Cannaparade Paris, 2019.



Plakate für L'Appel du 18 Joint(s) in ganz Frankreich.



Culture régulée chez Hollandse Hoogtes, producteur agréé par l'État pour l'expérimentation néerlandaise sur le cannabis, 2025.



Queue à l'entrée d'un coffeeshop Wietstok à Utrecht, 15 Mars 2020.

Années 2020 – Expériences régulées et nouvelles lois

PAYS-BAS – Programme de régulation via une chaîne d'approvisionnement

Une phase préliminaire de l'expérimentation néerlandaise sur le cannabis a débuté en 2023. Dès septembre 2025, ce programme a été étendu aux dix villes participantes, où les coffeeshops proposent désormais exclusivement du cannabis cultivé par des fournisseurs agréés. Des chercheurs en évaluent les effets sur la délinquance, l'ordre public, la sécurité et la santé publique.

FRANCE – Réactivité législative

La France débute une expérimentation sur le cannabis médical (2021) et des débats associant stupéfiants, sécurité et santé publiques. Les lois de 2025 maintiennent la prohibition tout en ouvrant le débat public en raison du taux élevé de consommation de drogues, la France étant le premier consommateur de cannabis en Europe.

Réflexion du visiteur

Pragmatisme vs répression: quelle stratégie est la plus efficace ?

Lorsqu'en 2020 la pandémie de Covid-19 a frappé, la tentative du gouvernement néerlandais de fermer les coffeeshops a duré moins de 24 heures. Il est rapidement revenu sur sa décision afin d'éviter une recrudescence du trafic de rue, consolidant ainsi le statut des coffeeshops en tant que service essentiel dans la société néerlandaise.

White Choco Haze du producteur agréé Hollandse Hoogtes.



Hommage à Joep Oomen (1961-2016)

Cette année marque le dixième anniversaire du décès tragique de Joep Oomen, figure centrale du mouvement international pour la réforme des politiques des drogues.

Militant néerlandais basé à Anvers, Joep était un défenseur infatigable d'un monde où les politiques drogues seraient fondées sur la santé et les droits humains plutôt que sur la répression.

En 1993, Joep a cofondé ENCOD, la coalition européenne pour des politiques de drogues justes et efficaces. Coordinateur parlant couramment cinq langues, il a fait de l'ENCOD une coalition citoyenne unique représentant des personnes de tous horizons en Europe et au-delà.



Joep Oomen aux Nations Unies à Vienne, mars 2014. Sa vision d'une culture communautaire et sans but lucratif est désormais une réalité dans plusieurs pays européens.

Retrouvez plus d'informations sur Joep Oomen et Encod dans le guide de l'exposition !

Semez les graines pour une autre politique de drogues, 2003. Des activistes venus de toute l'Europe manifestent contre la guerre aux drogues à Vienne lors de la session annuelle de la CND (Commission des stupéfiants) des Nations Unies, en 2003.



Action aux abords des Nations Unies, les "renifleurs de café" pour la Commission des Stupéfiants à Vienne, 2014.